

Infolettre municipale

AVRIL 2015

NUMÉRO 23



Mot du maire: La solution, la vaccination.

Le conseil municipal a tenu une rencontre spéciale, le 16 mars dernier, avec les responsables de la santé publique de Lanaudière les docteurs Laurent Marcoux et Joane Désilets. Le conseil tient à vous informer des inquiétudes soulevées ainsi que des informations reçues lors de cette rencontre.

Bien que la municipalité de Crabtree ne soit pas la plus touchée de la région, la Direction de la santé publique et la municipalité ont quand même pris des mesures qui ont donné comme résultat qu'aucun autre membre de notre municipalité, autre que ceux du groupe mentionné dans les medias, ne soit atteint.

Nous suivons la situation de très près. N'hésitez pas à communiquer avec la Direction de la santé publique si vous avez des questions.

Informations de la Direction de santé publique (DSP)

Suite aux différents questionnements de l'administration municipale en lien avec l'écllosion actuelle de rougeole, nous vous transmettons les précisions suivantes :

La rougeole est une maladie très contagieuse causée par un virus qui se transmet facilement par voie aérienne. Par contre, elle s'attrape seulement suite à un contact avec une personne atteinte durant sa période de contagiosité (4 jours avant et 4 jours après l'apparition de l'éruption cutanée).

Les personnes considérées protégées contre la rougeole sont celles :

- nées depuis 1980 et qui ont reçu deux doses du vaccin. Le calendrier régulier de vaccination prévoit ces doses, pour les enfants, à l'âge de 12 et 18 mois;
- nées entre 1970 et 1979 et qui ont reçu une dose du vaccin à l'âge d'un an ou plus, sauf les travailleurs de la santé, les voyageurs et les recrues militaires qui doivent en avoir reçu deux;
- nées avant 1970.

La majorité de la population lanaudoise est protégée contre la rougeole, soit en raison de l'âge des personnes (nées avant 1970) ou en raison de leur vaccination (le taux de vaccination des enfants de 2 ans étant près de 92 %).

La vaccination demeure l'outil efficace pour prévenir la rougeole! Une personne adéquatement vaccinée est protégée contre la rougeole à plus de 95 %. Il est donc important que les personnes qui ne sont pas adéquatement vaccinées ou qui ne connaissent pas leur statut vaccinal communiquent avec le CLSC de leur territoire pour recevoir au besoin leurs vaccins.

Relativement à l'écllosion en cours, des mesures de prévention et de contrôle sont appliquées auprès des personnes atteintes et de leurs contacts pour éviter la contagion. De plus, la Direction de santé publique demeure vigilante face à la survenue de nouveaux cas. **Pour plus de détails sur la maladie et sur la vaccination, nous vous référons au site du [ministère de la Santé et des Services sociaux](#).**



Infolettre

Inscrivez-vous afin de recevoir l'Infolettre municipale en format électronique au

www.municipalitecrabtree.qc.ca



Trousses d'économie d'eau potable et d'énergie

Je consomme EAUrement!

En collaboration avec Hydro-Québec et Solutions Éco-Fitt, la municipalité de Crabtree offre des trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie à **50 % de rabais** (une trousse de votre choix par adresse).

Pour savoir comment vous procurer une trousse en ligne et découvrir d'autres façons d'économiser eau et énergie: www.hydroquebec.com/economiser-eau

Nouvel horaire à la bibliothèque municipale

Dans le but de satisfaire nos utilisateurs et désirant offrir davantage d'heures d'ouverture, nous sommes heureux de vous informer qu'un nouvel horaire sera effectif dès le mardi 7 avril prochain à la bibliothèque municipale.

Information: 450-754-4332 pnault@municipalitecrabtree.qc.ca

www.municipalitecrabtree.qc.ca sous l'onglet *Loisirs et culture*



Heures d'ouverture

Lundi	13 h à 17 h 30 18 h à 20 h
Mardi	13 h à 17 h
Jeudi	13 h à 17 h 30 18 h à 20 h
Samedi	9 h à 12 h

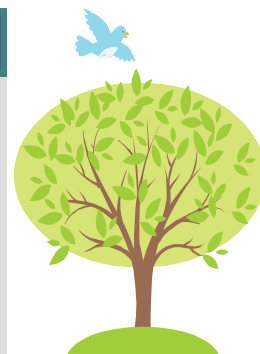
Nous sommes à la recherche de bénévoles à la bibliothèque municipale. Si vous désirez vous impliquer, veuillez communiquer avec la responsable Mme Patricia Nault au 450-754-4332.

Venez nous visiter sur
facebook !!



Une naissance un arbre

Dans le cadre de sa politique familiale, la municipalité s'est engagée à bâtir et déployer le programme « **Une naissance un arbre** », car elle souhaite participer à l'intégration des nouvelles familles et ainsi renforcer leur sentiment d'appartenance. Soulignez la naissance ou l'adoption de votre enfant **né entre avril 2014 et mai 2015** en l'inscrivant au programme **avant le 15 mai 2015** et un arbre de la plantation annuelle lui sera symboliquement attribué. Vous trouverez tous les détails de ce programme au www.municipalitecrabtree.qc.ca



À ne pas oublier

- Déjeuner familial - 29 mars - Chevaliers de Colomb - 450-750-6439
- Disco patin - Aréna Roch-Lasalle - Mercredi 8 avril à 18 h - 450-754-3434 poste 228
- Programmation printemps - Période d'inscription - 9 et 10 avril - 450-754-3434 poste 228
- Dîner *Cabane à sucre* - FADOQ - 10 avril - Simone Éthier 450-754-4010
- Assemblée générale annuelle - FADOQ - 15 avril à 13 h - Carmen Rivest Gagnon 450-754-3774
- Mois national du sport et de l'activité physique - 1^{er} au 31 mai - Surveillez la programmation!
 - Les Petits bonheurs - Atelier *Petites mains dans la terre* - 2 mai à 10 h - 450-754-3434 poste 228
 - Nettoyage unidirectionnel des bornes incendie - 4 au 13 mai - 450-754-3434 poste 221
 - Collecte de RDD, distribution de compost et don d'arbres - 9 mai - 450-754-3434 poste 221
 - Camp de jour estival - Période d'inscription - 11 au 15 mai - 450-754-3434 poste 228
 - Vente de garage - 30 et 31 mai - 450-754-3434 poste 221
 - Course **Mets tes bottines pour la Cabotine** - 30 mai - 450-754-3434 poste 228 ou 450-754-4662

